

INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



*Au service
des peuples
et des nations*

Date : 30/07/2018

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : Recrutement d'un(e) consultant(e) national(e) pour la révision des Curricula de formation de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA)

Numéro du projet : CIV10-00101219 Programme National d'Appui aux Reformes Institutionnel et à la Modernisation de l'Etat (PRIME).

Durée du contrat/services (si applicable) : 30 jours ouvrés

Les Offres devront être soumises à l'adresse indiquée ci-dessous ou par email à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org au plus tard le **13 Août 2018 à 17h00**. L'offre comprendra un CV, une proposition technique et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts, et devra nous parvenir à l'adresse suivante :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio
01 BP 1747 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE**

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à procurement.ci@undp.org ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40 points)
2. Plan de travail (20 points)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (40 points)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique. Nous demandons au consultant de nous faire une **offre forfaitaire** pour la durée de la consultation.

Les critères d'évaluation retenus sont :

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés, seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70% de points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière :

Les propositions financières seront cotées sur 30 points. L'offre techniquement qualifiée la moins chère sera retenue.

Pour chaque catégorie de consultant (international et national), les meilleurs candidats les mieux disant seront retenus sur la base du cumul des notes obtenues des deux évaluations.

Les critères d'évaluation technique

| Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques | | Note maximum | Consultant | | | | |
|--|--|--------------|------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| 1. | Qualification et expérience dans le domaine | 40 | | | | | |
| 2. | Plan de travail | 20 | | | | | |
| 3. | Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR | 40 | | | | | |
| Total | | 100 | | | | | |

| Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 1 | | Nbre de points maximum | Consultant | | | | |
|---|---|------------------------|------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| Expertise / Qualification et expérience dans le domaine | | | | | | | |
| 1.1 | Diplômes | 10 | | | | | |
| 1.2 | Expertise en matière de formation et d'andragogie | 15 | | | | | |
| 1.3 | Références avérées en matière d'élaboration de curricula de formation | 15 | | | | | |
| | | 40 | | | | | |

| Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2 | | Nbre de points maximum | Consultant | | | | |
|---|---|------------------------------|------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| Plan de travail | | | | | | | |
| 2.1 | Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ? | 20 | | | | | |
| | | 20 | | | | | |

| Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3 | | Nbre de points maximum | Consultant | | | | |
|---|---|------------------------------|------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR | | | | | | | |
| 3.1 | La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ? | 5 | | | | | |
| 3.2 | Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ? | 10 | | | | | |
| 3.3 | La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ? | 10 | | | | | |
| 3.4 | La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du document de programme ? | 5 | | | | | |
| 3.5 | La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du processus de formulation ? | 10 | | | | | |
| | | 40 | | | | | |

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONAL(E) POUR LA REVISION
DES CURRICULA DE FORMATION DE L'ECOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION (ENA)

TERMES DE REFERENCE



*Au service
des peuples
et des nations*

I. Contexte

Les administrations publiques s'attachent de plus en plus à relever les défis de la performance. D'importants efforts ont été déployés pour appliquer de nouvelles techniques et méthodes empruntées au secteur privé, visant à améliorer l'efficacité et l'efficience des organisations publiques. Nombre de ces initiatives ont été concluantes. D'autres en revanche ont échoué par manque de cohérence dans les choix stratégiques ou par absence de suivi-évaluation des processus.

Le Gouvernement ivoirien, à travers le Ministère de la Fonction Publique et le Ministère de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public, s'est engagé dans un processus de modernisation de son administration avec un accent particulier sur l'amélioration de la qualité des ressources humaines. L'École Nationale d'Administration (ENA) chargée de la formation initiale et continue des agents et des cadres de l'Etat est appelée à jouer un rôle majeur dans ce processus.

Dans cette perspective, l'école s'est dotée d'un Plan Stratégique pour la période 2016-2020 qui inscrit l'institution dans une démarche cohérente, inclusive et rationnelle, basée sur la Gestion Axée sur les Résultats et l'amélioration continue de sa performance. Ce plan stratégique 2016-2020 comporte les quatre axes suivants :

- Axe stratégique 1 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE DE L'ENA
- Axe stratégique 2 : AMELIORATION DE LA GESTION DES RESSOURCES DE L'ENA
- Axe stratégique 3 : AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FORMATION A L'ENA
- Axe stratégique 4 : REDYNAMISATION DES RELATIONS PARTENARIALES DE L'ENA.

Au titre de l'axe stratégique 3 relatif à l'amélioration de la qualité de la formation, l'ENA a engagé un projet de révision de ses curricula de formation. Ce projet vise à permettre à l'Institution de former des ressources humaines de qualité à même de répondre aux besoins nouveaux d'une administration publique à la recherche de plus de célérité, de qualité et de performance dans ses rapports avec les usagers et les citoyens.

Afin de l'accompagner dans la conduite de ce processus, l'ENA a sollicité et obtenu l'appui du Secrétariat National au Renforcement des Capacités et du Programme des Nations Unies pour le Développement pour la mobilisation d'une équipe de Consultants (un Consultant international, Chef de Mission et un Consultant national).

Les présents termes de référence portent sur le recrutement du/de la Consultant (e) national (e).

II. Objet de la Mission

L'objectif général de la Mission est de proposer un projet de curricula de formation adapté aux nouveaux objectifs de formation de l'ENA.

De manière spécifique, la Mission devra :

- faire une analyse situationnelle du système de formation de l'ENA (contenu et programmation des cours, méthodes d'enseignement, matériels didactiques, méthode d'évaluation, contenu et programmation des stages, etc.) ;
- concevoir les maquettes pédagogiques des filières de l'ENA et les documents y afférents (modèles de syllabus, modèles de protocole d'accord, fiche de poste du stagiaire, feuille de route du stagiaire, fiches d'évaluation des élèves et des enseignants, etc.).

III. Champs des travaux

La Mission devra :

- Analyser le cadre législatif et réglementaire relatif au dispositif de la formation ;
- Évaluer les curricula actuels de formation et leur adéquation aux objectifs de formation par cycle ;
- Identifier les faiblesses et insuffisances des curricula actuels de formation, notamment en ce qui concerne les enseignements généraux ;
- Analyser l'articulation et la progression des enseignements au regard des objectifs assignés ;
- Proposer un modèle de syllabus de formation ;
- Proposer un curriculum de formation par cycle, ainsi qu'un plan de progression en fonction des compétences à acquérir par niveau de formation ;
- Identifier le profil des formateurs ;
- Évaluer le contenu et la programmation des stages.

IV. Résultats attendus

Les résultats attendus au terme de la Mission sont les suivants :

- Une analyse des curricula de formation à l'ENA est effectuée et leur niveau d'adéquation aux objectifs de formation est déterminé ;
- Les faiblesses actuelles des curricula de formation sont identifiées ;
- De nouveaux curricula de formation sont identifiés et proposés à l'ENA ;
- Un modèle de syllabus de cours est proposé ;
- Le profil des formateurs est identifié ;
- Le contenu et la programmation des stages sont évalués.

| Résultats | Durée estimée (jours ouvrables) | Date indicative de transmission | Revue et approbation requise |
|--|---------------------------------|--|--|
| Plan de travail détaillé | 2 jours | Entrée en vigueur de l'étude (To) + 2 jours ouvrés | Comité d'analyse et de relecture ENA, SNRC et PNUD |
| Rapport provisoire comprenant une partie diagnostique, une proposition de curriculum de formation pour chaque cycle de formation, un modèle de syllabus de module et un cadre de suivi, d'évaluation et de mesure des performances des curricula révisés | 25 jours | To + 25 jours ouvrés | |
| Présentation du Rapport final provisoire en Atelier | 27 jours | To + 27 jours ouvrés | |
| Remise du Rapport final | 30 jours | To+ 30 jours ouvrés | |

V. Méthodologie et conduite de la Mission

L'équipe de Consultants travaillera de manière parfaitement coordonnée avec l'ENA, le SNRC et le PNUD.

La méthodologie comprendra :

- Une analyse du diagnostic et de la documentation de référence et de tout autre document jugé utile,
- Une séance de briefing avec la direction de l'ENA, le SNRC et le PNUD,
- Des séances de travail avec l'ensemble des parties prenantes (Ministères techniques, personnel d'encadrement et de formation de l'ENA, etc) ,
- Des séances de travail régulières avec le comité ad hoc chargé du suivi des travaux de la Mission,
- Des rencontres avec les partenaires techniques et financiers,
- Une séance de débriefing avec les mêmes structures à la fin de la mission,
- L'animation d'un atelier de partage du rapport provisoire de la mission.

VI. Produits de la consultation (prestations)

Au cours du processus et au terme de la formulation du document programme, l'équipe de Consultants mettra à la disposition de l'ENA et du PNUD :

- Un plan de travail au démarrage de la Mission ;
- Un rapport provisoire après les 20 premiers jours de travail ;
- Un Rapport final intégrant les principales recommandations de l'ENA et des parties prenantes consultées ainsi que du PNUD en Côte d'Ivoire au terme des 30 jours.

VII. Durée de la mission

La durée de la consultation est fixée à 30 jours ouvrés.

VIII. Modalités de paiement des honoraires du (de la) consultant(e)

| DELIVRABLES | DÉLAIS | MONTANT |
|------------------------------------|---|----------------|
| Plan de travail validé et certifié | 2 jours après le démarrage de la mission | 20% |
| Rapport provisoire | Après 25 jours de travail | 40% |
| Rapport final | A la fin du contrat après remise du Rapport final | 40% |

IX. Rémunération

Les consultants retenus seront rémunérés sur la base d'une offre financière acceptée par le PNUD à l'issue d'un processus de sélection compétitif.

X. Qualifications et compétences

Ce travail sera conduit par une équipe de deux (2) consultants dont un de niveau international, Chef d'équipe, et un de niveau national. Le/la Consultant (e) national (e) devra avoir le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+4 minimum ou équivalent en sciences sociales, droit, économie, sciences de l'éducation ou dans toute autre discipline pertinente avec l'objet de la mission ;
- Avoir au moins 10 années d'expérience professionnelle ;
- Avoir au moins 5 années d'expérience dans le domaine de la formation, de l'andragogie et du renforcement des capacités ;
- Avoir déjà conduit au moins une mission similaire (expérience avérée) ;
- Avoir une bonne capacité de synthèse et de travail en équipe ;
- Être capable de travailler sous pression.

Le/la Consultant (e) doit en outre avoir une bonne connaissance de l'environnement social, politique, économique et juridique des pays africains d'une manière générale avec une préférence pour les pays de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et de la Côte d'Ivoire en particulier.

XI. Conditions générales de soumission :

Toute personne intéressée à faire partie de la mission devra soumettre au PNUD dans une première enveloppe fermée, une proposition technique en trois (03) exemplaires (un original et deux copies), et dans une seconde enveloppe fermée, une offre financière. Les 2 enveloppes (offre technique et offre financière) devront être remises dans une grande enveloppe fermée précisant l'une des catégories citées au point X (consultant international ou Consultant national).

XII. Les critères d'évaluation technique

| Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques | | Note maximum | Consultant | | | | |
|--|--|--------------|------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| 1. | Qualification et expérience dans le domaine | 40 | | | | | |
| 2. | Plan de travail | 20 | | | | | |
| 3. | Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR | 40 | | | | | |
| Total | | 100 | | | | | |

| Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 1 | | Nbre de points maximum | Consultant | | | | |
|---|---|------------------------|------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| Expertise / Qualification et expérience dans le domaine | | | | | | | |
| 1.1 | Diplômes | 10 | | | | | |
| 1.2 | Expertise en matière de formation et d'andragogie | 15 | | | | | |
| 1.3 | Références avérées en matière d'élaboration de curricula de formation | 15 | | | | | |
| | | 40 | | | | | |

| Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2 | | Nbre de points maximum | Consultant | | | | |
|---|---|------------------------|------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| Plan de travail | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| 2.1 | Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ? | 20 | | | | | |
| | | 20 | | | | | |

| Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3 | | Nbre de points maximum | Consultant | | | | |
|---|--|------------------------|------------|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | D | E |
| Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR | | | | | | | |
| 3.1 | La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ? | 5 | | | | | |
| 3.2 | Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ? | 10 | | | | | |
| 3.3 | La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise du document final attendu ? | 10 | | | | | |
| 3.4 | La proposition comprend-t-elle un cadre de suivi et de feedback avec les commanditaires du document de programme ? | 5 | | | | | |

| | | | | | | | |
|-----|---|----|--|--|--|--|--|
| 3.5 | La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du processus de formulation ? | 10 | | | | | |
| | | 40 | | | | | |

XIII. Critères de sélection

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation énoncés au point XII. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70% de points seront retenues pour l'évaluation financière.

Le dépouillement de l'offre financière : les propositions financières seront cotées sur 30 points.

Pour chaque catégorie de consultant (international et national), les meilleurs candidats les mieux disant seront retenus sur la base du cumul des notes obtenues des deux évaluations.